



Version Juillet 2026

PROJET D'ACCUEIL

L'Hirondelle ASBL

Rue de la station, 28, bte 1

1360 Perwez

Courriel : extrascolaire@hirondelleasbl.be

TABLE DES MATIERES

1. Qui sommes-nous ?.....	3
2. Nos valeurs	3
3. Accessibilité pour tous	5
4. Offre et lieux d'accueil	5
a) fonctionnement	
5. Qualité du Personnel d'encadrement	7
6. Normes d'encadrement	7
7. Evaluation du Projet d'accueil	8
8. Relations entre le milieu d'accueil et les parents	8

1. Qui sommes -nous ?

Nous sommes une association constituée en ASBL et proposons, en plus de nos nombreux services, un service d'accueil extrascolaire et d'animation de stages pendant les vacances. Notre service extrascolaire s'adresse aux enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans. Notre service se rend dans les écoles pour prendre en charge les temps d'accueil du matin, du midi et/ou du soir.

Nous organisons l'accueil durant les journées pédagogiques.

Pour assurer ces missions, nous signons une convention avec les écoles concernées.

Le siège social de l'association est sis rue de la station, 28 bte1 à 1360 Perwez. L'association est présidée et représentée par Christophe Krirem.

Le service extrascolaire est coordonné par le pouvoir organisateur, qui compte sur une équipe de 4 animateurs qualifiés et formés. Notre équipe se réunit une fois par semaine. Cela nous permet d'échanger et d'organiser nos futures animations. Cela nous permet également d'assurer un suivi du terrain.

Les réunions d'équipe sont des moments d'échange mais aussi des moments de travail et de concertation sur des sujets méthodologiques. Le contenu de ces réunions reste confidentiel.

En début d'année scolaire, chaque famille reçoit un courrier expliquant notre mission, nos objectifs, une fiche d'inscription à compléter ainsi qu'une fiche médicale.

2. Nos valeurs

Nous développons avec l'enfant certaines valeurs qui nous semblent importantes :

- L'épanouissement et le bien-être de l'enfant en organisant diverses activités, adaptées à leur âge et à leurs capacités.
- Susciter l'autonomie de l'enfant en amenant chez lui la prise d'initiative, en lui laissant par exemple le choix dans les activités proposées.
- Soutenir le développement de certains éléments de sa personnalité (vision sociale, concertation, esprit critique, tolérance, esprit d'équipe, respect de l'autre).
- L'amener à s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.
- Encourager son imagination.
- Favoriser la solidarité et la coopération avec ses camarades.

L'enfant a besoin de s'amuser, mais il a également besoin de périodes au calme et du repos. Il a aussi besoin de se sentir accueilli, d'avoir un sentiment de sécurité, d'être reconnu et valorisé. Chaque animateur prendra le temps nécessaire pour chaque enfant. Les temps d'accueil sont des moments primordiaux pour créer ce lien. Nous ne demandons pas aux enfants des tâches pour lesquelles ils ne sont pas prêts. Nous tenons compte des capacités de chacun.

L'extrascolaire n'est pas « juste un moment entre l'école et la famille. Ce sont des temps où l'éducation a une part aussi très active. L'enfant peut se réaliser pleinement dans le respect de lui-même et d'autrui.

Les périodes extrascolaires sont des espaces temps qui vont permettre aux enfants, à travers des jeux, des animations, de développer toutes ces valeurs.

Les animateurs-animateurs proposeront plusieurs animations aux enfants, qui vont permettre d'utiliser différentes techniques (crayons, marqueurs, peintures). L'enfant aura le choix de participer.

Nous reconnaissons le droit à chacun de ne rien faire également. L'enfant a aussi le droit à avoir du temps libre. En tant qu'animateur, nous respectons le rythme de chacun.

Nous voulons contribuer à préparer l'enfant au monde de demain, qu'il devienne quelqu'un d'autonome et d'actif.

Pour pouvoir y arriver, nous le considérons comme l'adulte de demain.

Les accueillants sont des animateurs polyvalents dans leurs compétences et leurs savoirs. Pour pouvoir toujours offrir le meilleur, ils ont aussi besoin de temps de réflexion en équipe. Ils doivent notamment suivre des formations pour se tenir informés des nouvelles normes et recommandations.

Pour pouvoir y arriver, nous mettons en place différentes compétences :

☐ Permettre à l'enfant de se construire :

- Organiser l'espace en fonction des différentes activités proposées.
- Développer le dialogue au maximum en prenant le temps avec chacun.
- Accueillir les enfants dans des groupes adaptés à chaque tranche d'âge.
- Permettre à chaque enfant de jouer et de bouger dans un espace sécurisé.
- Proposer des animations adaptées à leurs rythmes et à leurs capacités.
- Demander leur avis pour les animations et ne pas les forcer à participer.
- Inviter les enfants à proposer des activités, idées de jeux et prendre en compte leurs envies.

☐ Développer l'accueil et les échanges entre enfants et animateurs:

- Réaliser de petits jeux favorisant ce lien (par exemple : on se passe une balle en devant dire le prénom du voisin).
- Prendre le temps avec le groupe en instaurant des moments d'échanges afin de réaliser des projets futurs.
- Consacrer du temps individuellement à l'enfant, en personnalisant notre approche, en nous adaptant à ses attentes, ses envies et sa personnalité.
- Expliquer concrètement aux enfants lors des stages le déroulement de celui-ci et répondre aux éventuelles questions dès le début de semaine.
- Proposer des activités en variant aussi les différents matériaux tels que des scoubidous, marionnettes, masques.
- Mettre à leur disposition un grand choix de jeux de société.
- Organiser différents espaces, un coin jeu, un coin calme avec des livres, des tapis et des oreillers pour permettre aux enfants de se reposer.

☐ Varier les styles d'activités:

- Organiser des activités en groupe, des activités individuelles ou encore en groupe verticaux.
- Organiser des projets à court, moyen ou long terme.
- Organiser des jeux collectifs favorisant la confiance en soi, la connaissance de l'autre et la coopération. Par exemple lors d'une course relais, pas de perdant, car nous terminons par une épreuve collective, nous avons besoin de chacun pour gagner.

☐ Valoriser les enfants:

- Mettre en avant leur(s) réalisation (s).
- Motiver et encourager les enfants durant les activités.
- Soulever toujours le positif, dans chaque action et dans chaque activité.
- Favoriser le plus possible la coopération entre chaque enfant apprenant aux enfants à se féliciter les uns, les autres.

3. Accessibilité pour tous.

Nos activités sont ouvertes à tous les enfants, sans distinction.

L'origine, les convictions personnelles, le milieu social ne sont en aucun cas des motifs d'exclusion.

Cette diversité, qui nous tient à cœur, contribue à la richesse du milieu d'accueil.

Nous n'avons pas d'infrastructures propres à notre service. L'accueil des enfants à besoin spécifique est confié à notre service social qui se charge d'orienter les familles vers les services et opérateurs qualifiés.

Selon les sites d'accueil, en fonction de l'encadrement et des activités proposées, une participation financière des parents est demandée. Celle-ci est précisée dans le courrier de rentrée qui est distribué aux parents.

Le montant demandé respecte néanmoins les principes suivants :

Maximum 5,49 euros pour une activité de moins de 3 heures

Nos références bancaires : CBC BE65 7320 4747 6396

Les notes de frais sont envoyées mensuellement par voie électronique, elles contiennent une communication claire pour chaque période.

4. Offre et lieux d'accueil.

L'ASBL L'Hirondelle dispose de trois collaborations avec les écoles de la région :

1. "Ma petite école" Rue de l'Eglise, 3 - 1360 Malèves-Sainte-Marie-Wastinnes.

Nous prenons en charge les accueils suivants :

- Le matin de 7h30 à 8h30.
- Le soir de 16h00 à 18h00. Le mardi de 15h00 à 18h00.
- Le mercredi après-midi de 12h00 à 14h00.

Nous organisons, également l'accueil durant les journées pédagogiques (7h30- 18h).

2. « L'école maternelle Notre-Dame de Cortil » Rue Octave Lotin, 9 - 1450 Cortil-Noirmont.

Nous prenons en charge les accueils suivants :

- Le matin de 7h15 à 8h15.
- Le soir de 16h00 à 18h00.
- Le mercredi après-midi de 12h00 à 17h00.

Nous organisons, également l'accueil durant les journées pédagogiques (7h30- 18h).

3. Nous avons également une convention avec la commune d'Incourt.

- Ecole d'Opprebaix de 07h30 à 09h00 – de 12h15 à 13h45 et de 15h00 à 17h30.

4. Nous avons aussi une convention avec l'école de danse « PHENOMENA ACADEMY »,

Avenue des Marronniers, 17, 1360 Perwez :

- Accueil et animation de 16h30 à 18h15 les mardis et les mercredis de 14h à 17h.
- Assurer un accompagnement des enfants après les cours, de l'école JP2 jusqu'au centre sportif afin d'y suivre des cours de baby dance et d'initiation à la danse.

a) Fonctionnement

1. Pour l'accueil de « Ma petite école ».

Nous accueillons les enfants à partir de 7h30. Sur la gauche après la porte d'entrée se trouve un local avec des tables et des chaises. Sur la droite, se trouve un espace cuisine, avec un four et un évier (eau potable chaude et froide) délimité par une grande desserte qui empêche les enfants d'accéder au four et aux plaques de cuisson. Sur les tables, nous installons des jeux que les enfants auront préalablement choisis. Le service extrascolaire dispose d'une armoire remplie de jeux (puzzle, jeux de construction, jeux de poupée, etc.) qui est alimentée par les dons. A côté de la classe d'accueil, se trouvent des petites toilettes adaptées pour les enfants.

Lors de l'accueil du soir, un temps de collation est prévu à 16h00. Un évier est prévu pour le lavage des mains des enfants. En fonction du temps, nous prenons la collation à l'extérieur. Des petites tables, adaptées aux enfants s'y trouvent, nous les garnissons des nappes en plastique.

Nous avons la chance de bénéficier d'un espace extérieur totalement sécurisé, la cour est entièrement clôturée, seule une porte automatique permet d'y accéder. On y retrouve des balançoires, divers modules de jeu avec toboggan, des petites maisonnettes, un bac à sable et un coin plus boisé. Quand le temps le permet, nous organisons les activités à l'extérieur.

Pour l'accueil du mercredi après-midi, les parents peuvent venir rechercher leurs enfants entre 12h00 et 14h00.

Chaque famille reçoit un document explicatif, une fiche d'inscription et une fiche médicale en début d'année. Nous demandons que ces fiches soient remises aux animateurs.

Les enfants dînent vers 12h30 (ils viennent avec leur diner). Après le repas, les enfants qui le souhaitent peuvent faire une sieste, une mezzanine est prévue à cet effet dans le local à côté de la classe d'accueil.

2. Pour l'école « Notre Dame de Cortil ».

Le matin l'animatrice arrive à 07H15, le soir elle arrive à 16h00.

La cour se trouve à l'intérieur de l'école, aucun accès via la route n'est possible. Il existe un espace bétonné, avec des petits vélos, des trottinettes et un bac à sable.

Un autre espace jardin, avec des modules, des balançoires et un toboggan.

Dans le bâtiment principal, se trouvent deux classes, avec au centre de chacune d'entre-elle, un local où se situent les toilettes.

Nous bénéficions de la classe de gauche, des jeux y sont disponibles.

Quand le temps le permet, nous organisons les activités à l'extérieur.

Pour le rangement, nous mettons les enfants à contribution : nous avons mis en place une méthode avec des dessins pour indiquer à quel endroit se range chaque objet. Lorsque les enfants font du vélo ou de la trottinette, nous leur demandons de mettre un gilet fluo et un casque. Nous prenons les précautions pour scinder la cour en deux afin de prévenir les accidents.

3. Pour l'école communale de Incourt.

Nos animateurs viennent en renfort d'une autre ASBL, l'ISBW. Et ce en collaboration avec l'administration communale d'Incourt.

4. Pour les cours de Baby-dance et d'initiation à la danse :

L'hirondelle met à disposition de Phenomena Academy notre animatrice Pasqualina GREDE pour assurer cet accompagnement et l'animation de cet atelier pour les enfants de 3 à 6 ans.

Les modalités de ce partenariat sont reprises dans la convention de partenariat.

5. Qualité du personnel d'encadrement.

Nos animateurs sont qualifiés. Si ce n'est pas le cas, la formation de base décrite dans le décret ATL est mise en place.

6. Normes d'encadrement.

Nous suivons les directives et normes de l'ONE en matière d'encadrement, à savoir, 1 animateur pour 18 enfants (Si le temps d'accueil est inférieur à 3h00 consécutives ou après l'école).

Le nombre d'animateur par enfant est adapté en fonction du nombre total d'enfants accueillis, du type d'activité proposé (journée pédagogique, ateliers) et de sa tranche d'âge.

7. Evaluation du projet d'accueil.

Nous évoluons au même temps que notre pratique quotidienne.

Une évaluation, remise en question, sont réalisées après chaque

action. Les réunions d'équipe nous aident dans ce sens.

Chaque enfant étant différent, nous nous adaptons à chacun individuellement.

Nous avons élaboré ce projet d'accueil en équipe, car portons tous les valeurs et principes qu'il défend.

Le projet d'accueil est mis en œuvre dans un esprit participatif de l'équipe d'animateurs et dans une logique de cohérence d'action et de remise en question des pratiques méthodologiques.

Ce projet pédagogique est mis à disposition des parents ou de toute personne qui en fait la

demande. Il est également consultable sur notre site internet : <https://www.hirondelle-asbl.be/>

8. Relations entre le milieu d'accueil et les parents.

Toute participation d'un enfant aux activités de l'ASBL passe par une inscription écrite et la remise d'un formulaire de renseignements et médical complété.

L'inscription implique l'adhésion au présent projet d'accueil.

Notre vision de l'accueil est orientée en priorité vers l'enfant et c'est dans ce sens que nous accueillons également les enfants dont les parents ne travaillent pas.

Nous souhaitons cependant répéter que le milieu familial est également un milieu éducatif important.

Nous restons, bien entendu, ouverts au dialogue et aux échanges avec les parents.

L'ASBL est également disponible pour répondre aux demandes.

La personne de contact est Youri Nanai qui est joignable à l'adresse de courrier électronique suivante: extrascolaire@hirondelleasbl.be

Le pouvoir organisateur est également disponible pour répondre à toute question ou élément organisationnel liés aux activités extrascolaires de l'association :

Contact :

Christophe KRIREM

Président du PO

Tél : 0496/43.60.37

Mail : extrascolaire@hirondelleasbl.be